

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 861

présenté par
M. Plisson

ARTICLE 14 BIS

Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« Pour cela, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.